

Rapport de la commission

Préavis municipal N° 5/2023

Remplacement de la conduite d'eau potable de la route de Bovon 14-30 et du chemin de l'Arzillier 2-16

Madame la Présidente,

Mesdames et Messieurs les Conseillers.

La commission composée de Cédric Boss, Marc Zosso et Diana Duperrut Présidente s'est réunie le mardi 14 novembre à la maison de commune avec une délégation de la municipalité Messieurs Olivier Duperrut syndic et Michel Gruaz municipal lesquels nous ont présenté les deux projets, nous les remercions pour avoir répondu clairement à l'ensemble de nos questions.

Préambule :

A ce jour 4 fuites sur la conduite d'eau potable de la route de Bovon ont été réparées par l'entreprise Salm à Aclens qui a mentionné le mauvais état de celle-ci datant de 1979.

En juillet dernier deux fuites conséquentes au chemin de l'Arzillier ou la même entreprise est intervenue en stipulant l'état obsolète datant de la même époque.

Projet :

Le bureau d'ingénieur Chevalier SA à Morges a établi le projet de remplacement des deux conduites ainsi que le cahier des charges qui seront soumis à cinq entreprises pour les travaux de génie civil et trois autres pour les travaux d'installations sanitaires.

Pour la route de Bovon 14-30

Il est nécessaire de remplacer la conduite d'eau potable en fonte par une nouvelle conduite en PE sur une longueur d'environ 190 m. elle se situe entre la route de Bovon et le chemin de l'Escabole essentiellement sous des passerelles privées. De nouvelles vannes de secteurs seront également installées aux extrémités pour une meilleure gestion du réseau.

Pour le chemin de l'Arzillier 2-16

Le remplacement de la conduite d'eau potable en acier par une nouvelle conduite en PE sur une longueur de 115 m, située également sous des passerelles privées, dans le futur ce nouveau calibre permettra également le bouclage de la conduite au chemin du Clos.

Concerne les deux conduites :

Les vannes de branchements des privés seront également remplacées ce qui fera l'objet d'une demande de subvention auprès de l'ECA.

Coûts des travaux

Comprenant les travaux de génie civil, appareillage, travaux divers, honoraires, prestations géomètre.

Route de Bovon : 345 500.-

Chemin de l'Arzillier : 210 500.-

Pour un total de **556 000.-**

Une subvention de l'ECA à un taux de 10 à 15 % nous sera octroyée sur une grande partie des travaux soit de 400 000.- environ.

Financement :

Le financement sera assuré par un emprunt celui-ci amorti sur une période de 30 ans, les charges annuelles seront couvertes par le compte financement spécial réseau d'eau potable

Conclusion :

En raison de l'ancienneté et de l'état des deux conduites il est indispensable de réaliser ces travaux dans les meilleurs délais et ainsi d'éviter d'autres fuites et contribuerai ainsi à sécuriser l'approvisionnement en eau et assurer convenablement la défense incendie dans ce secteur.

La commission propose unanimement au Conseil communal d'accepter le préavis municipal n° 5/2023 portant le remplacement des conduites d'eau potable de la route de Bovon 14-30 et du chemin de l'Arzillier 2-16.

La commission le 22 novembre 2023

Cédric Boss

Marc Zosso

Diana Duperrut Présidente